

L'État d'aujourd'hui et les femmes en Argentine

Silvia Chejter

Volume 12, Number 1, 1999

Femmes, État, société

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058025ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058025ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chejter, S. (1999). L'État d'aujourd'hui et les femmes en Argentine. *Recherches féministes*, 12(1), 137–146. <https://doi.org/10.7202/058025ar>

Article abstract

A description of contemporary relations between women and the argentinian state needs a look backwards to the period since 1945. Indeed, it was then that women's right to vote was first adopted and that advanced beneficial social rules were introduced. The present paper compares this period to the current period of globalization and cutbacks and describes the new responsibilities of the State regarding citizens as well as the consequences of the new politics. The way in which these politics affected women and positively or negatively influenced the realization of their gendered collective aspirations is also examined.

L'État d'aujourd'hui et les femmes en Argentine

SILVIA CHEJTER

Un peu d'histoire

L'Argentine n'a pas échappé au processus de mondialisation qui a modifié les rapports traditionnels entre État et société, rapports observables jusqu'aux années 70. L'effet de cette mondialisation s'est cependant fait sentir de façon très variable selon les cas et en fonction du développement économique des différents pays ou régions politiques visés.

À une époque où, dans plusieurs pays de l'Europe occidentale ou de la zone communiste, l'État-providence était bien implanté, dans d'autres pays également développés, comme les États-Unis, ou encore dans des pays peu développés, comme ceux de la majorité de l'Amérique latine et d'une grande partie de l'Est asiatique, cet État-providence existait à peine et de façon précaire. L'Argentine, pour sa part, malgré sa situation géographique en Amérique latine, mit en place, à partir de 1945, un État fortement protecteur. Ce dernier adopta des politiques de santé, d'éducation et de bien-être social relativement élaborées et avancées, avec une forte reconnaissance des syndicats de travailleurs et de travailleuses et une législation destinée à garantir à la population un nombre considérable d'avantages sociaux.

Avant de présenter un panorama de l'effet des changements de la dernière décennie sur la situation des femmes, il est nécessaire de rappeler brièvement le rôle de l'État à leur égard en Argentine. Cet État a appliqué des politiques qui, tout en étant avantageuses pour les femmes, l'étaient principalement en fonction de leur rôle de mère — c'est-à-dire en rapport avec la procréation et le soin des enfants¹. Ces politiques avaient d'abord pour objet de favoriser une croissance de la population, palliant ainsi une des carences d'un pays qui, dans les années 40, connaissait une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ainsi que des zones rurales et frontalières très peu habitées. En même temps, un effort était déployé pour éviter que les femmes remplacent les hommes au travail et négligent en conséquence les tâches qui leur étaient traditionnellement assignées au foyer.

1. Ces politiques étaient inspirées des idées d'un économiste libéral catholique, Alejandro Bunge, et furent discutées au Congrès de population, qui se déroula en 1940. « Le plus petit nombre d'enfants dans chaque famille n'est pas le résultat de causes biologiques, mais plutôt l'effet d'idées et de coutumes modernes qui limitent le cours libre des lois de la nature et vont à l'encontre des principes chrétiens » : Alejandro Bunge, cité par Torrado (1999 : 266).

L'idéologie qui imprégna une législation favorable aux femmes durant la période 1945-1955 en Argentine ne considérait donc pas tant les femmes dans leur capacité de femmes que comme compagnes de l'« Homme travailleur » et éducatrices de ses enfants². Cette idéologie encourageait leur capacité de reproduction, leurs fonctions de mère et de pourvoyeuse de services domestiques. Les transformations déclenchées par les nouvelles politiques du régime péroniste modifièrent cependant plusieurs traditions liées aux rapports de genre. De plus, elles eurent des effets inattendus et paradoxaux puisqu'elles provoquèrent l'arrivée de nombreuses femmes sur le marché du travail, autant dans les usines que dans les secteurs fournissant des services non domestiques.

Une reconnaissance significative des femmes fut consacrée par l'État en 1947 par l'octroi du droit de vote. Il s'agissait, à cette époque, d'un progrès important dans un pays dominé par une idéologie conservatrice, liée à l'influence de l'Église catholique. En 1955, avec le renversement du gouvernement de Perón, un processus de démantèlement de l'État s'amorça, mais, malgré son importance, il n'eut jamais l'étendue que ses adversaires libéraux auraient souhaité. L'État maintint sa force, surtout sous le règne des militaires et les dissensions entre ces derniers et les politiciens non péronistes furent utilisées par Perón en exil pour continuer à participer aux décisions des milieux les plus libéraux qui cherchaient à affranchir les marchés de l'influence de l'État.

En effet, dès 1955, et pendant dix-sept ans, le général Perón marqua, à partir de son lieu d'exil, la politique des gouvernements en Argentine. Par le maintien de son prestige et de son influence auprès de la main-d'œuvre et des populations à faible revenu, ainsi qu'auprès d'une grande partie de la classe moyenne, il continua de manipuler le vote populaire et rendit difficile la réalisation des aspirations libérales liées à la déréglementation et à la privatisation. Il força et effectua ainsi son retour au pouvoir en 1973.

Il y eut, malgré tout, pendant ces dix-sept années, des changements qui affaiblirent l'État-providence. Ces changements favorisèrent aussi l'organisation de groupes de résistance dans les zones marginales et dans les classes moyennes, groupes à l'intérieur desquels les femmes jouèrent un rôle central dans des tâches politiques et communautaires et dans l'exécution de travaux délaissés ou ignorés par l'État. Plusieurs de ces regroupements appuyèrent également les groupes de lutte armée qui visaient des changements révolutionnaires sur les plans politique et économique. Ici aussi, la participation des femmes fut importante.

À la mort de Perón, un an plus tard, le gouvernement qui lui succéda conserva le pouvoir jusqu'en 1976 alors que s'amorça un sanglant processus militaire de répression qui perdura jusqu'à 1983³. Malgré l'autorité absolue des militaires, des dissensions internes relativement à l'État-providence empêchèrent cependant son démantèlement

2. « Que faisons-nous avec une caisse de maternité qui ne favorise que la femme qui travaille, si le restant des femmes ne bénéficie pas de cet avantage social, comme si le travail et non la maternité était la fonction naturelle des femmes » : E. Casal Cabrera, 1945, cité par Bianchi et Sanchis (1988 : 37).

3. Après dix ans de gouvernement péroniste commença en 1955, une longue période de coups d'État militaires et de gouvernements provisoires. De 1955 à 1973, huit présidents se succédèrent.

total. Contrairement à la prévision des économistes officiels, le taux de chômage dans le pays diminua pendant ces années, ce qui contribua certainement à réduire le sentiment d'impuissance des travailleurs et des travailleuses quant aux intentions des entreprises et des responsables gouvernementaux de démanteler les programmes sociaux, gagnés de haute lutte par les syndicats. L'effet le plus frappant du régime militaire fut l'élimination et la dissolution de tous les mouvements, spontanés ou organisés, qui avaient pris de l'ampleur pendant les années 60 et au début des années 70 et qui étaient caractérisés par une participation féminine importante.

Le mouvement féministe naissant des années 70 disparut aussi pendant les années du pouvoir militaire parce que toute intention manifestée par les femmes de former un groupe était immédiatement interprétée comme une volonté de subversion de l'État et des valeurs traditionnelles.

À la restauration de la démocratie en 1983, les vents contraires à l'État-providence balayaient déjà la planète. Dans l'immédiat cependant, les changements furent peu significatifs et les efforts timides de privatisation des services durent être reportés, tout comme les autres plans de déréglementation économique.

En revanche, à partir de 1982, le mouvement féministe fit sa réapparition. Certaines politiques orientées vers les femmes en tant que femmes furent alors adoptées par l'État, mais les ressources qui y furent consacrées demeurèrent minimales. Par exemple, le poste de première sous-secrétaire à la condition féminine, créé en 1984, fut placé sous l'autorité du ministère de la Santé et du Bien-être social.

Ce fut six ans plus tard, en 1989, avec le retour du gouvernement péroniste incarné par Carlos S. Menem, que le processus qualifié de « modernisation », caractérisé par l'application systématique et inconditionnelle des recettes du néo-libéralisme, se concrétisa en Argentine de façon imprévisible. Paradoxalement, en effet, ces recettes allaient à l'encontre de l'idéologie fondatrice du péronisme et du discours populiste par lequel Menem avait réussi à gagner le vote majoritaire lui permettant d'accéder à la présidence de l'État.

Adieu à l'État-providence

Les vents nouveaux qui soufflent alors ont certes réduit l'ampleur de l'État-providence en Argentine, mais on peut encore parler d'un État fort qui conserve la main haute sur les décisions politiques fondamentales. De plus, par des politiques économiques axées sur la liberté du marché, cet État détermine et favorise la redistribution des richesses et les processus d'accumulation du capital. L'État argentin, par le maintien d'un système de favoritisme dans l'octroi des subventions et par l'utilisation de la corruption, réussit à limiter de façon substantielle la liberté du marché.

Enfin, l'effet du coup d'État militaire de 1976 se prolongea jusqu'en 1983. Puis, de 1983 à aujourd'hui, ce furent le Parti radical (jusqu'en 1989) et, depuis cette date, un péronisme (transformé) qui effectua les changements libéraux.

Un État fort

Un État présidentiel autoritaire, c'est-à-dire un État relativement tout-puissant, continua d'exister en Argentine. En effet, chaque fois que le gouvernement du président Menem rencontra, que ce soit au Congrès (malgré sa majorité) ou devant les tribunaux, des obstacles à l'imposition des politiques néo-libérales ou à la volonté de privatisation des entreprises de l'État, il élaborait des stratégies efficaces pour les contourner. D'une part, il eut recours à des moyens autoritaires, c'est-à-dire à des décrets dits « de nécessité et d'urgence » pour surmonter l'opposition parlementaire. D'autre part, il mit à profit le poids des décisions de la Cour suprême, dont la composition dépendait de ses caprices. Le gouvernement fit ainsi passer le nombre de membres de cette cour de 5 à 9, s'assurant ainsi d'une majorité sûre et de jugements favorables aux mesures et aux lois auxquelles la population s'opposait le plus.

L'État choisit de légiférer sur certaines matières touchant la condition des femmes et faisant partie des revendications du mouvement féministe ; en même temps cependant, il laissa de côté — et c'est encore le cas aujourd'hui — plusieurs autres revendications, considérées comme fondamentales par ce mouvement. Dans le domaine du travail, les femmes virent leur protection aussi réduite que celle des hommes, ce qui signifia, pour elles, une hausse plus importante que pour eux de leurs tâches et responsabilités au foyer et dans la communauté. D'autres mesures furent également adoptées, soit une loi relative à la violence domestique et un décret sur le harcèlement sexuel au travail, applicable d'abord dans la fonction publique et étendu par la suite aux entreprises privées.

Enfin, la Loi du quota fut adoptée, selon laquelle tous les postes électifs (député ou députée et sénateur ou sénatrice aux niveaux national et provincial, conseiller municipal ou conseillère municipale, etc.) devaient obligatoirement être occupés dans une proportion d'une femme pour trois postes. La Loi du quota augmenta la présence des femmes dans les parlements et conseils municipaux et améliora la possibilité pour elles de faire pression en faveur de réformes à leur profit. Cependant, cette loi n'eut pas pour effet d'améliorer leur condition économique. Elle n'empêcha pas, non plus, que le gouvernement, faisant par là étalage de fermeté, appuie et maintienne les positions les plus réactionnaires en matière de reproduction, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, contrairement à l'opinion des femmes de son propre parti, des responsables de la condition féminine de ce même gouvernement et du courant d'opinion global du « Premier Monde⁴ », pourtant influent sur d'autres sujets. Le gouvernement adopta des lois sur l'avortement plus répressives que celles qui étaient déjà en vigueur et appuya, lors de conférences internationales, des positions clairement fondamentalistes. La majorité législative péroniste empêcha l'adoption d'une loi en matière de reproduction et la décriminalisation de l'avortement, interdit même dans les cas de grossesses à la suite d'un viol, ou lorsque la santé de la mère était menacée⁵. L'État

4. Concept utilisé pour qualifier les pays développés en opposition avec celui de « Tiers monde » appliqué aux pays en voie de développement.

5. La loi porte le numéro 24.417.

démontrait ainsi que le fait de se retirer de certains domaines n'impliquait pas une perte de contrôle dans le cas des secteurs jugés clés, récusant ainsi l'idée que le pouvoir de l'État avait été affaibli.

De façon générale, l'État assumait la responsabilité de promouvoir des politiques contre la discrimination envers les femmes ainsi que des réformes législatives et constitutionnelles proposées dans des documents internationaux qu'il avait appuyés. La majorité de ces mesures assuraient par ailleurs un certain prestige à l'État sans toutefois lui imposer de dépenses ni d'investissements supplémentaires importants.

Une nouvelle forme d'État-providence

Au risque de sembler nous contredire, nous pouvons avancer que l'Argentine continue d'être dirigée par un État-providence qui conserve le pouvoir de favoriser quelques citoyens et citoyennes au détriment d'autres parties de la population. Cette affirmation est toutefois difficile à défendre étant donné le démantèlement du réseau public de sécurité sociale, de santé, d'éducation et de services essentiels. Les réductions n'ont pas touché seulement les couches les plus appauvries et marginales de la société, mais aussi de vastes pans de la classe moyenne dont la situation s'est détériorée pendant la dernière décennie ; elles concernent aussi les femmes de tous les âges. Par ailleurs, la situation a été considérablement aggravée par l'augmentation du taux de chômage (passé de 7 à 15 %) et des taux de sous-emploi qui ont atteint des niveaux jamais vus auparavant. Le tout se résume par un déclin général du niveau des bas et moyens salaires, ce qui touche particulièrement les femmes. Quant aux personnes sans emploi ou occupant des sous-emplois, elles ont été exclues des réseaux étatiques de soutien — dont l'efficacité était déjà largement diminuée pour celles et ceux qui en bénéficiaient. En tant que personnes sans emploi ou travaillant dans l'illégalité, sans papiers ou au noir, elles se sont trouvées privées alors et encore maintenant de toute couverture sociale. Les personnes à la retraite ont également subi une diminution très importante de leurs allocations et des services traditionnellement à leur disposition.

L'État n'en conserve pas moins l'administration de ressources limitées détenant ainsi la possibilité d'exercer une politique partisane, c'est-à-dire électoraliste, toujours nécessaire pour s'attirer les votes et conserver le pouvoir. Il établit, en particulier, des programmes d'urgence pour les familles les plus misérables, programmes qui, bien qu'ils soient médiocres et insuffisants, lui permettent de jouer un certain rôle de bienfaiteur et d'offrir des secours dans des situations d'urgence et de catastrophes naturelles. De plus, si l'on considère la façon dont la distribution des richesses s'est modifiée pendant les deux présidences de Carlos Menem (1989-1995 et 1995-1999), on peut se demander si l'État-providence n'a pas continué à fonctionner, changeant de destinataires et de bénéficiaires. Nous pourrions en conclure que l'on n'assiste pas à un démantèlement de l'État mais plutôt à un changement dans le fonctionnement de celui-ci. Il a certes délégué des responsabilités, mais il s'est renforcé, en contrepartie, dans des fonctions de réponse aux urgences sociales, avec des plans d'emploi temporaire, une aide aux enfants des écoles (qui y consomment souvent à midi leur seul repas de la journée) ou des subventions dans certaines situations de crise

(sécheresse, inondation, gel, etc.) créant ainsi pour les personnes les plus démunies, une forte dépendance à peine soulagée par une assistance maigre mais indispensable.

Les femmes et l'État à l'ère de la mondialisation néo-libérale

Une affirmation qui semble faire consensus porte sur le fait que si les politiques néo-libérales sont préjudiciables à tous et à toutes, sans distinction de genre, les personnes les plus démunies et les plus faibles, c'est-à-dire les enfants, les personnes âgées et les femmes, sont celles qui en souffrent le plus. L'argumentation sous-tendant cette affirmation repose sur le fait que, en dernier ressort, les infortunes des hommes dans ces processus d'exclusion et de marginalisation aggravent la situation de leur conjointe et de leur famille, ce qui accentue les difficultés et les pénuries déjà ressenties ; compte tenu de la condition de subordination des plus faibles, le poids le plus lourd retombe forcément sur eux.

Néanmoins, certains faits portent à penser que, même si tous ces effets sont indiscutables et doivent être pris en considération, les femmes réussissent parfois, malgré tout, à renforcer leur position, et ce, précisément parce qu'elles doivent faire face à des situations urgentes que les hommes ne peuvent pas résoudre. D'une part, le chômage des hommes, plus que celui des femmes, a entraîné une réduction de leur pouvoir dans les rapports familiaux. D'autre part, les pertes d'emploi ont été plus nombreuses dans les secteurs manufacturiers, où la main-d'œuvre masculine prime, tandis que dans le secteur des services, moins touché, les femmes ont plus souvent conservé leur poste — même si leurs salaires se sont détériorés. Les statistiques les plus récentes témoignent d'une hausse importante du nombre de foyers dans lesquels le soutien principal provient presque exclusivement, ou du moins majoritairement, des femmes. Et, bien que plusieurs hommes à vocation de proxénètes ne s'en plaignent pas, on peut supposer que cette situation ne correspond pas à la norme. En outre, il y a de plus en plus de femmes chefs de famille monoparentale. Ces familles cessent donc d'être traditionnelles et favorisent une plus grande autonomie des femmes. Il est donc probable que, de façon imprévue, les réformes néo-libérales, tout en lésant les femmes, contribuent à réduire leur dépendance du pouvoir masculin et donc à diminuer, dans une certaine mesure, l'inégalité dans les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

D'autres effets du néo-libéralisme sur les femmes

L'analyse des effets du néo-libéralisme sur les rapports entre la société et l'État est indissociable de la disparition des conditions de l'État-providence et notamment dans les secteurs où sa présence était la plus visible. Deux éléments particuliers doivent néanmoins être considérés dans cette analyse :

- les rapports entre l'État et les femmes ainsi que les bénéfices et les revendications que celles-ci peuvent réclamer de l'État ne se limitent pas aux types

- d'avantages traditionnellement attribués à l'État-providence, qui dépendent surtout des fonds de plus en plus limités alloués aux divers programmes d'assistance ;
- les revendications des femmes doivent souvent aujourd'hui au contraire porter davantage sur des changements dans la conception et l'idéologie des programmes que sur la somme affectée à ces programmes. Cela apparaît clairement dans les revendications des femmes relatives au système judiciaire, un des secteurs les moins touchés par les transformations néo-libérales, ou à ceux de la santé ou de l'éducation, qui, sans nul doute, ont gravement subi les effets de la mondialisation.

En revanche, l'État refuse les propositions des femmes à l'effet d'introduire la problématique du genre dans le domaine de l'éducation ou d'améliorer les soins gynécologiques et tous les soins liés au domaine de la reproduction, y compris la prévention des grossesses non désirées. Ces propositions ne nécessitent pourtant aucune augmentation des fonds publics et pourraient même, au contraire, contribuer à diminuer les dépenses de l'État. Sur cette question, seule l'idéologie de l'État est prise en considération, au-dessus des lois du marché, et cela permet de constater jusqu'à quel point celui-ci continue à exercer sa domination sur les femmes — à l'encontre de tout ce qu'il prêche en matière de liberté du marché.

Il y a certes aussi ingérence étatique dans le fait que l'État impose, évidemment sans obligation mais de façon insistante, de dénoncer les femmes qui se font avorter, y compris dans les cas de viol. Et, la faute constatée, qu'il emprisonne les professionnels et les professionnelles responsables⁶.

Le démantèlement de l'État-providence n'a pas entièrement annulé son action mais il l'a réduite à un service d'urgence qui agit seulement en toute dernière instance comme service indispensable à la communauté. Comme l'a écrit Victor Brodersohn (1992 : 144), « le social est considéré avant tout sous l'angle des coûts, et non comme un investissement — selon la conception des années 60 — ; le concept de développement social se dilue et est remplacé par celui de compensation sociale ».

Le développement social des femmes comme investissement dépend maintenant moins des dépenses que de l'idéologie de l'État. Ainsi, son action est toujours plus fructueuse sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, par les sommes investies.

Un investissement social important sur le plan monétaire, comme celui des années 60, ne renforce pas nécessairement la position des femmes, même s'il contribue à plusieurs aspects de la qualité de la vie. On peut donc en conclure que l'État-providence ne constitua pas tant un geste de solidarité envers les femmes qu'une

6. En septembre 1998, une décision de la Cour suprême d'une province de l'Argentine reconnut le droit de violer le secret professionnel dans l'intérêt supérieur de la vie du fœtus. Le cas d'une femme qui se présenta à un hôpital public en état d'urgence (hémorragie et infection) après un avortement, et qui fut dénoncée par la médecin qui la soignait, déclencha une forte réaction du mouvement des femmes. Il montra cependant en même temps l'offensive des secteurs les plus réactionnaires pour imposer des restrictions majeures à l'avortement, même dans des situations où celui-ci n'est pas pénalisé et à l'encontre de la législation et de la jurisprudence existante.

stratégie visant l'accumulation du capital. Si cette stratégie a entraîné une meilleure distribution de la richesse, elle n'avait pas pour but unique cette distribution. Elle a été mise en œuvre à l'avantage du gouvernement jusqu'à l'épuisement de la possibilité d'augmenter les bénéfices de la distribution de la richesse. C'est seulement alors que le projet de mondialisation a été adopté.

Dans les circonstances actuelles, les dépenses publiques s'accroissent seulement comme palliatif quand surviennent des catastrophes ou que se multiplient les situations de risque extrême, dues au chômage et à la pauvreté. Nous pouvons sans hésiter faire nôtre le constat de Carlos M. Vilas (1997 : 142) selon lequel « la politique sociale s'est aujourd'hui convertie en ambulance qui vient au secours des victimes de la politique économique ». Et, alors que le sens de cette politique économique non distributive demeure invariable, on discute seulement du nombre d'ambulances et du nombre plus ou moins important de brancardiers et de postes d'urgence à financer.

Autant que l'administration de la justice et les programmes contre la discrimination à l'égard de tous les secteurs de la société, les programmes conduisant les femmes à assumer leur libération des soumissions ancestrales font aussi partie des politiques sociales ; les revendications ne peuvent se limiter à critiquer le démantèlement de l'État-providence et les politiques néo-libérales qui excluent et abandonnent de vastes groupes de la population. Sans négliger ce champ de la dénonciation des exclusions, les femmes cherchent également à obtenir un autre démantèlement, nécessaire celui-là, soit celui de la connivence et de la complicité de l'État avec les mythes et les politiques (ou l'absence de politiques) qui ont pour objet et reproduisent l'hégémonie masculine et la soumission des femmes. Complicité que certaines retouches aux discours officiels — modifiés pour ne pas changer — ne parviennent d'ailleurs aucunement à altérer. Heureusement, les femmes — et pas seulement les militantes et les féministes — ont changé et continuent de changer sous un mode affirmatif et combatif. Ce changement lent mais constant dans les rapports de force entre les femmes et les hommes commence à devenir évident.

Les revendications des femmes en matière de lutte contre la violence

Devant l'impossibilité de traiter, dans le présent article, toutes les politiques adoptées par l'État argentin envers les femmes, nous voulons mettre ici l'accent sur le domaine particulier de la violence contre les femmes qui constitue notre champ d'action et de recherche. Les plus grandes avancées en ce domaine furent obtenues à travers la reconnaissance de la part de l'État et de certaines de ses institutions de l'existence d'un problème précis et à partir de cette reconnaissance. Celle-ci se concrétisa avec le retour à la démocratie de 1983. Dans le contexte des politiques néo-libérales que l'État mit alors en place, cette reconnaissance ne se refléta pas dans des projets d'envergure, à cause des restrictions budgétaires et de la détérioration des programmes sociaux et des services d'assistance. Avec des ressources minimales, comparés à celles dont l'État disposait dans d'autres domaines, quelques campagnes de sensibilisation furent organisées et des services d'urgence, par exemple des lignes téléphoniques, furent mis sur pied pour offrir appui et conseils et, dans certains cas

extrêmes, des solutions provisoires aux femmes dans des situations de détresse. Afin d'éviter un coût que la nouvelle conception des politiques économiques estimait superflu, l'action de l'État se concentra particulièrement sur l'adoption progressive et partielle de réformes législatives, réformes que les organisations de femmes et quelques institutions civiles spécialisées en matière de violence faite aux femmes avaient récemment réclamées relativement à des lois anachroniques et des jugements discriminatoires envers les femmes agressées.

Ces pressions furent favorisées par l'entrée d'un plus grand nombre de femmes au Parlement, grâce à l'adoption de la Loi du quota. L'on peut se demander si le fait que l'État ait diminué sa présence dans les programmes d'assistance sociale, où son action était d'ailleurs souvent plus démagogique qu'efficace, ne l'a pas obligé à s'engager autrement pour compenser cette présence plus faible. Si dans le contexte des politiques néo-libérales, les dépenses ont cessé d'être perçues comme un investissement et que, par conséquent, les politiques d'éducation, de santé et de recherche scientifique, comme nous l'avons mentionné, se sont vues gelées et réduites à leur plus simple expression, il s'en est suivi une privatisation des services essentiels pour celles et ceux qui pouvaient en payer le coût et une absence de protection croissante pour les personnes qui ne le pouvaient pas. Cette absence s'avère particulièrement critique pour les personnes en marge des secteurs productifs de l'économie. En matière de violence, les effets sont peut-être moins graves, puisque l'attention publique accordée aux femmes violentées n'a jamais été appropriée. On ne peut donc parler de perte d'avantages sociaux. Au contraire, dans ce domaine, les femmes ont gagné un plus grand accès aux moyens de communication de masse, instrument dont elles n'avaient jamais disposé auparavant.

La réduction de la place de l'État a incité les femmes à assumer elles-mêmes leurs problèmes liés à la violence, ce qui a entraîné l'avantage compensatoire suivant : elles sont maintenant de plus en plus en mesure de se défendre elles-mêmes, sans dépendre complètement de la protection étatique et masculine. Ce seul fait, qui dépasse toutes les réalités discursives, mérite d'être apprécié à sa juste valeur. Le système de justice lui-même, dans ce contexte, s'est vu obligé de laisser de côté son rôle paternel et autoritaire et de commencer à tenir compte — de façon imparfaite, bien sûr, et non sans réticence et résistance, mais de façon croissante — de la voix des femmes.

Traduction d'Anne Saint-Amand
et de Christine Piette

— RÉFÉRENCES

BIANCHI, Susana, et Norma SANCHIS

1988 *El Partido Peronista Feminino* [Le parti péroniste féminin]. Buenos Aires, Centro Editor de America Latina.

BRODERSOHN, Victor

1992 *De las estrategias de desarrollo social a los programas de compensacion social* [Des stratégies de développement social aux programmes de compensation sociale]. Buenos Aires, OAE, Centro Interamericano para el Desarrollo Social.

TORRADO, Susana

1993 *La procreacion en la Argentina* [La procréation en Argentine]. Buenos Aires, Ediciones de la Flor y CEM.

VILAS, Carlos

1997 « La política social del neoliberalismo », *Revista Desarrollo Economico*, 36, 144, janvier-mars : 931-952.